

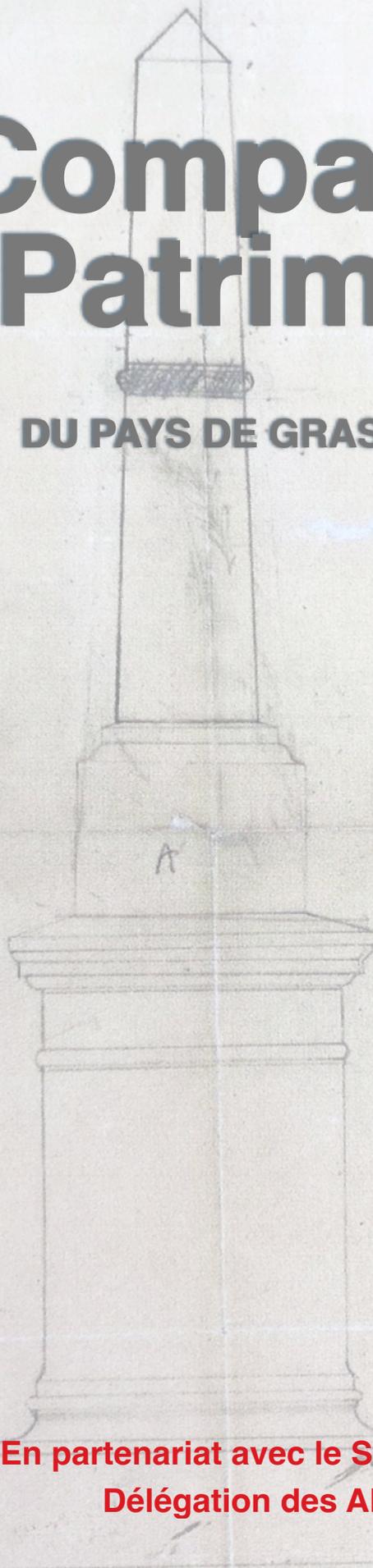
# Les Compagnons du Patrimoine

DU PAYS DE GRASSE

*Projet adopté par le Conseil Municipal  
dans sa séance du 6 février 1921, à la majorité  
de 11 voix.*

*Le Maire*

*[Signature]*



*Plan Dressé par l'Entrepreneur Soussignan*

*Grasse le 4 Juin 1920*

*[Signature]*

*Echelle 10 centimètres par mètre*

*VII  
MISE EN ŒUVRE  
PAR LE PRÉFET  
LE 10 OCTOBRE 1920*



En partenariat avec le **SOUVENIR FRANÇAIS**  
Délégation des Alpes-Maritimes



## LES COMPAGNONS DU PATRIMOINE

Il y a sur le territoire des Alpes-Maritimes une multitude de petits éléments

patrimoniaux d'une qualité exceptionnelle ; monuments aux morts, oratoires, fontaines, croix de mission, etc.

Malheureusement au fil du temps, ces éléments qui sont autant de points de repère visuels et affectifs de notre passé ont connu une dégradation devant laquelle l'inaction municipale serait coupable.

Aussi j'ai souhaité mettre en place un groupement de personnes intitulé les Compagnons du Patrimoine du Pays de Grasse. L'objectif est d'inventorier, répertorier et restaurer ces éléments liés à notre patrimoine.

Nous avons établi une Charte de qualité pour donner un but à notre action. Nous ne sommes pas une Association, mais un groupe de

bénévoles qui s'investit pour faire aboutir les projets communs.

Pour cela, nous nous rapprochons des Municipalités afin d'établir des projets afin d'avoir les demandes d'autorisation pour nous permettre d'entreprendre ces restaurations ainsi que les frais d'entretien qui sont pris en charge par les Communes.

Une convention de partenariat a été soussignée avec le Souvenir Français, délégation des Alpes Maritimes afin de remettre en état des monuments aux morts, des stèles, des tombes, dans les villes et villages des Alpes Maritimes.

Deux personnes sont responsables du groupement, Jean-Marie Rouvier et Christian Virly.



# CHARTRE DE QUALITÉ

Cette charte est établie pour donner une structure physique et morale à notre action. Elle peut changer ou évoluer selon de nouvelles idées.

Dans ce système de bénévolat, basé sur la coopération, il est important que tous travaillent dans un esprit d'intérêt général. Cela suppose un certain degré de confiance et de compréhension (la coopération est antagoniste à la concurrence).

Il faut exiger, pour asseoir la crédibilité du groupe et de chaque bénévole, que celui-ci garde en permanence le souci de l'authenticité et de la qualité au niveau de l'ensemble de ses prestations et de ses engagements.

Le bénévole s'investit pour faire aboutir les projets communs, dans le respect de la culture représentée et des traditions dans toutes ses formes. Ceci s'applique pour les restaurations et les créations.

Il y a égalité des droits et des devoirs entre tous.

Nécessité de l'abandon de toutes considérations politiques ou politiciennes et spirituelles au sein du groupe.

Tolérance des cultures différentes.

L'acceptation de la charte sous-entend l'engagement pour chacun de disposer d'une police d'assurance.

Grasse le 16 novembre 2010



## LISTE DES MEMBRES

**Jean-Marie ROUVIER**

*Fondateur et Responsable*

**Bertrand BLAREZ**

*Fondateur et Responsable, décédé*

**Christian VIRLY** Responsable

### Membres :

**Daniel CASACI**

**Anne OMNES**

**Edgar BATELLI**

**Corinne BOTTONI**

**Bruno SIRY**

**André GRASMMANER**

**Lucien BOLDRIN**

**Philippe GRAS**

**Louis LIMONET**

**Hubert GIORGIS**

**Michel CHIOCANINI**

**Pauline ROUVIER**

**Richard VIALE**

**Laurent CARNE**

**Jacques LEMAYEUR**

**Gérard MAINGUET**

**Valéry PELASSY**

**Marcel MANCINI**

**Micheline VICENT-ROUBERT**

**Roland SCHEBLING**

**Claudine DOUSSAUD**

**Sylviane BERNHARDT**

**Michel CATELAND**

**Alfred FERRACCI**

**Yves BECHETTI** *décédé*

## NOS RÉALISATIONS...

- \* GORBIO
- \* PEYMEINADE
- \* GUILLAUME
- \* SPERACEDES
- \* CABRIS
- \* SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE
- \* LE TIGNET



# CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

Le Souvenir Français - Délégation des Alpes Maritimes, dont le siège social est situé Maison des combattants, Boulevard Risso 06630 Nice, association loi 1901, représentée par sa Déléguée Générale madame Marie-Pierre FERRUCCI-FEIGENSPAN, dûment habilitée aux fins des présentes,

Ci-après dénommée "**L'Association**",

D'UNE PART,

ET :

Les Compagnons du Patrimoine, dont le siège social est situé 10 Avenue du Docteur Belletrud - 06530 Peymeinade, représentée par monsieur Jean-Marie ROUVIER et monsieur Christian VIRLY dûment habilités aux fins des présentes,

ci-après dénommée "**le Partenaire**",

D'AUTRE PART

Désignés conjointement "**les Parties**".

**Il a tout d'abord été exposé ce qui suit :**

"Le Souvenir Français" est une association mémorielle nationale fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1er février 1906 qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers. La Délégation des Alpes-Maritimes couvre tout le département des Alpes Maritimes dans ses activités.

"Les Compagnons du Patrimoine" est un groupement qui participe aux remises en état des Monuments aux Morts, des Stèles, des Tombes dans les villes et villages des Alpes-Maritimes.

Dans le but d'optimiser leur visibilité et de se soutenir mutuellement, les Parties ont souhaité se rapprocher pour prendre part et communiquer autour des différents événements que chacun organise.

**Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit :**

Article 1 : OBJET DU CONTRAT

La présente convention a pour objet de définir les relations entre les différentes parties. Elle détermine les obligations de chacun.

Article 2 : OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

L'Association s'engage à assurer la visibilité du partenaire et à l'associer aux événements suivants :

- \* Communication sur les inaugurations des monuments restaurés
- \* Les interventions dans les réunions de l'Association dans le département
- \* Les expositions

La visibilité du Partenaire s'effectuera de la façon suivante :

# CONVENTION DE PARTENARIAT

- \* Logo sur les réseaux sociaux et imprimés lorsque cela est nécessaire
- \* Temps de parole lors des interventions dans les réunions.

## Article 3 : OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

Le Partenaire s'engage à assurer la visibilité de l'Association et à l'associer aux événements suivants :

- \* Les commémorations
- \* Les expositions
- \* Tous autres événements organisés par leurs soins en relation avec l'Association

La visibilité de l'Association s'effectuera de la façon suivante

- \* Logo sur les réseaux sociaux et imprimés lorsque cela est nécessaire
- \* Représentation lors des inaugurations des monuments restaurés.

## Article 4 : OBLIGATIONS DES PARTIES

Les Parties s'engagent à se fournir mutuellement les éléments de communication adéquate pour une visibilité optimale.

Les Parties s'engagent à définir d'un commun accord les activations à mettre en place lors des différents événements en amont de chaque événement.

## Article 5 : CONTREPARTIE FINANCIÈRE

Les prestations réciproques s'effectueront exclusivement en nature, aucune des deux Parties ne pouvant exiger un quelconque règlement financier pour quelque motif que ce soit.

## Article 6 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le présent contrat ne confère à chaque partie aucune licence expresse ou tacite d'utilisation des marques et logos dont est propriétaire l'autre partie ou ses filiales ou la société mère, si ce n'est pour la stricte exécution au présent contrat et uniquement pour la durée de celui-ci.

## Article 7 : UTILISATION DU NOM, SIGLE OU VISUEL DE L'UNE DES PARTIES

L'utilisation des noms, sigle et visuel de chacune des parties, est autorisée uniquement pour communiquer sur le partenariat. Cette communication est soumise à l'accord des parties

## Article 8 : TOLÉRANCE.

La présente convention pourra être aménagée dans son exécution suite à un accord entre les parties.

## Article 9 : DURÉE

Le présent contrat est établi pour une durée de trois (3) années, qui court du 8 octobre

# CONVENTION DE PARTENARIAT

2022 jusqu'au 08 octobre 2025. Il sera renouvelé par tacite reconduction à la date anniversaire du contrat pour la même durée. Le renouvellement peut être interrompu par simple courrier d'une des Parties adressé à l'autre Partie un mois avant la date anniversaire.

## Article 10 : DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est soumis au droit français.

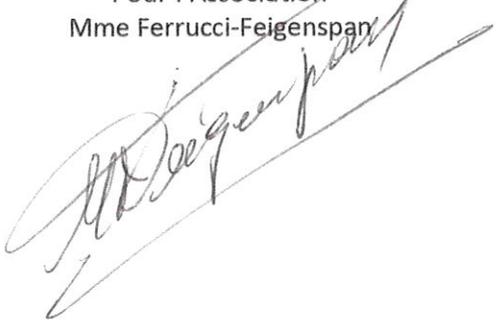
## Article 11 : LITIGES

Les parties au contrat s'engagent à tout faire pour essayer de régler à l'amiable tout litige qui pourrait éventuellement naître de l'exécution du présent contrat. Toutefois, si aucune issue n'était trouvée, le litige serait porté à la connaissance des juridictions de Nice compétentes.

Fait à Nice, le 08 octobre 2022

En double exemplaires

Pour l'Association  
Mme Ferrucci-Feigenspan



Pour le Partenaire  
Mr Jean-Marie Rouvier







Peymeinade, le

## **CONVENTION DE PARTENARIAT**

La Délégation du Souvenir Français des Alpes Maritimes, représentée par sa Déléguée Générale, Madame Marie-Pierre FERRUCCI,

Le Comité du Souvenir Français des Balcons de la Côte d'Azur, représenté par son Président, Monsieur .....

Les Compagnons du Patrimoine, représentés par Messieurs ROUVIER Jean Marie et VIRLY Christian,

La Commune de ..... représentée par son Maire en exercice,

Auront à charge la réfection totale du Monument aux Morts, sis Place de la Mairie, 33 Rue Frédéric Mistral 06530 CABRIS, selon le rendez-vous effectué sur place avec les détails des travaux à effectuer.

Le Souvenir Français des Balcons de la Côte d'Azur prend en charge l'ensemble des fournitures nécessaire à cette réfection, selon devis émis par Les Compagnons du Patrimoine. 5L de Javel écologique, poudre de ciment pierre, peinture noir satinée pour pierre, peinture acrylique, soit 500€ de fournitures.

Les Compagnons du Patrimoine ont à charge la réfection totale de ce Monument aux Morts avant le 8 mai 2021, date de l'Anniversaire de la fin du conflit de la Seconde Guerre Mondiale.

Fait à CABRIS, le .....

Madame Marie-Pierre FERRUCCI  
Déléguée Générale des Alpes Maritimes  
d'Azur

Le Major Denis CHALUMEAU  
Président du Comité des Balcons de la Côte

Messieurs ROUVIER Jean-Marie et VIRLY Christian  
Les Compagnons du Patrimoine

Le Maire,

**LE SOUVENIR FRANÇAIS DES BALCONS DE LA COTE D'AZUR**

95 Route de Draguignan, 06530 PEYMEINADE

☎ : 06 87 98 92 70 - ✉ : [souvenirfrançais06530@gmail.com](mailto:souvenirfrançais06530@gmail.com)

# La médaille d'or de la ville pour Jean-Marie Rouvier

« La ville se devait de vous remercier pour le travail de réhabilitation du patrimoine vernaculaire que vous avez accompli avec vos compagnons, tous bénévoles. Oratoires, chapelles, calvaires et autres lavoirs de la commune ont été restaurés dans les règles de l'art. Ces témoins du passé et de la vie de nos aînés méritent notre respect et vous avez su les mettre à l'honneur en leur redonnant vie. »

Après cette allocution, le premier magistrat, Jérôme Viaud a remis la médaille d'or de la ville à Jean-Marie Rouvier, fondateur du groupement « les Compagnons du Patrimoine », qui se consacre depuis plusieurs années déjà, à la res-

tauration des monuments souvent non inscrits ni classés qui émaillent la cité des Parfums et ses proches alentours.

Jean-Marie Rouvier, entouré de ses proches, amis, nombre d'élus des villages environnants et présidents d'associations, a remercié « ses compagnons qui répondent toujours présents à son appel. »

Et le maire de conclure que « les réhabilitations se poursuivront, toujours avec l'aide des Compagnons du Patrimoine. »

Un buffet a clos ce convivial moment d'échanges et de partage.

CORINNE  
JULIEN BOTTONI



Jean-Marie Rouvier se consacre depuis plus de vingt ans à la restauration du patrimoine vernaculaire.

(Photo C.J.B.)

## patrimoine

# Le Cercle des Bréa a visité les saints et oratoires de la cité des Parfums



Les membres du Cercle des Bréa en compagnie des Amis des Oratoires ont marqué de nombreuses pauses devant les oratoires et les saints de la cité des Parfums. Ils sont ici devant l'oratoire dédié à Saint-Joseph. (Photo D.R.)

DANS le cadre du mois de « l'Art sacré », l'association du Cercle des Bréa s'est déplacée à Grasse pour la visite des saints et oratoires, en collaboration avec l'association des Amis des Oratoires. Ce sont plus de 40 personnes qui ont découvert les trésors cachés de la cité des Parfums.

Le matin J.-M. Rouvier accompagné de L. Boldrin, M. Calvani a fait visiter

l'ancien couvent de la Visitation où une exposition était consacrée à leur travail, puis direction le centre historique où plusieurs niches restaurées ont été ainsi visitées par le groupe.

Après un déjeuner sur Plascassier, divers oratoires de Grasse Sud : Saint-Donat, Sainte-Thérèse, Saint-Antoine, Saint-Joseph ont été autant de haltes instructives. C'est au sanctuaire de

Notre-Dame de Valcluse que la journée s'est terminée. On a pu admirer l'importante collection d'ex-voto de Bréa dans la salle du Musée.

Les Amis des Oratoires comptent organiser deux autres sorties dans le courant de l'été, une sur la visite du vieux Menton et la montée à l'Annonciade, la seconde à travers la montagne des oratoires d'Isola.

## SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE

Compagnons du Patrimoine :  
silence, on restaure...

Plusieurs membres du groupement étaient à l'œuvre ces dernières semaines et viennent d'achever la restauration d'un calvaire et de trois autels de l'église

Initiateur d'un grand nombre de réhabilitations de chapelles, oratoires et autres éléments du patrimoine vernaculaire du pays grassois, Jean-Marie Rouvier et deux autres Compagnons du Patrimoine, Christian Virly et Roland Schebling, viennent de terminer la restauration du calvaire situé à proximité de l'école de Château-neuf et de trois autels de l'église paroissiale.

En accord avec Émile Bezzone, 1<sup>er</sup> adjoint du village, qui a permis l'achat des fournitures nécessaires, les travaux ont été effectués dans les règles de l'art, dans le respect de l'aspect originel des différents éléments patrimoniaux. Érigé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite d'une mission, comme il s'en pratiquait alors dans la plupart des campagnes françaises, le calvaire avait été déplacé une première fois lors de l'aménagement du musée.

Et Émile Bezzone de souligner que « l'édifice s'était altéré au fil du temps. Une corrosion insidieuse menaçait le monument qui s'érodait de plus en plus. »

## La sobriété avant tout

« Nous avons nettoyé l'édifice à la haute pression avant de lui restituer son aspect originel », déclare Jean-Marie Rouvier, qui se réfère à une ancienne photographie.

La croix réalisée en belle ferronnerie est désormais repeinte en gris et en noir. Le monument est aussi mis en valeur par un éclairage au sol du plus bel effet.

Les autels de la Vierge, de Saint-Joseph et du Christ, sis à l'intérieur de l'église paroissiale, ont fait



L'autel a retrouvé son éclat d'antan. Ci-dessous, Jean-Marie Rouvier, ses compagnons et Émile Bezzone, le premier adjoint, devant le calvaire érigé au XIX<sup>e</sup> siècle. (Photos C. J.)

l'objet d'une restauration plus délicate. Il s'agissait d'effectuer un polissage du marbre qui, au fil du temps, s'était dégradé et avait perdu tout son éclat.

Ces réhabilitations s'inscrivent dans une démarche que la municipalité veut poursuivre, le patrimoine vernaculaire de la commune étant fort riche. Émile Bezzone prévoit, d'ailleurs, la restauration prochaine de deux autres calvaires, sis en contrebas du village.

Jean-Marie Rouvier lance, quant à lui, un nouvel appel aux bénévoles car il manque de compagnons pour faire face à une demande de plus en plus soutenue.

CORINNE JULIEN BOTTONI

■ Pour contacter Jean-Marie Rouvier : 06.34.82.34.14.



## patrimoine

# Jean-Marie Rouvier : un Grassois reçu à l'Élysée



M<sup>me</sup> Bernadette Chirac commentant la visite dans le jardin en présence de nombreuses personnalités, dont Jean-Marie Rouvier. (Photo D.R.)

DANS le cadre de la sauvegarde du patrimoine historique, un concours réalisé par l'Association des Vieilles Maisons Françaises et le Conseil général des Alpes-Maritimes a récompensé les lauréats de ces trois dernières années par une invitation à l'Élysée, dont Jean-Marie Rouvier, délégué départemental des Amis des Oratoires.

La résidence du chef de l'État et siège de la présidence, le palais de l'Élysée, ne se visite pas, explique-t-il. Cet hôtel particulier est devenu un palais hautement symbolique de la République. M<sup>me</sup> Bernadette Chirac a voulu en tant que marraine de ce concours ouvrir les portes en commentant elle-même la visite guidée qui a duré plus de deux heures. Un buf-

fet a clôturé la réception. Pour Jean-Marie Rouvier, lauréat du prix spécial du jury en 2004 pour la restauration de divers édifices dans le département, accompagné de son épouse Pauline, c'est la récompense de plusieurs années d'effort.

On notait la présence de plusieurs personnalités du département, dont le Préfet Pierre Breuil.

# Ils restaurent nos monuments aux Morts

Sous l'égide du major Denis Chalumeau, plusieurs monuments aux Morts sont actuellement restaurés dans l'arrière-pays Grassois : le Souvenir Français des Balcons d'Azur finance les réhabilitations en accord avec les différentes municipalités concernées.

Actuellement, les Compagnons du Patrimoine, tous bénévoles, remettent en état le monument au-dessus du Jeu-de-Boules, à Spéracèdes.

Jean-Marie Rouvier, le fondateur du groupe et Christian Virly s'attellent à la réparation de l'édifice qui a subi les outrages du temps.



**Le maire Jean-Marc Macario, l'adjointe à la culture, Martine Maubert et les deux compagnons.**

(Photo C. B.)

Le socle sera repris car il présente de nombreux éclatements de crépi, puis

repeint avec un coloris ocre qui rappelle la couleur de la chaux.

Au-dessus de l'édifice, la structure métallique supportera deux emplacements pour les drapeaux présentés lors des cérémonies commémoratives.

### À Peymeinade, Cabris, Le Tignet

Prochainement, c'est à Peymeinade que les Compagnons œuvreront, toujours accompagnés par le Souvenir Français et la municipalité.

Les communes concernées par ces réhabilitations sont Cabris, le Tignet, Peymeinade et Spéracèdes.

Un patrimoine vernaculaire qui permet de se souvenir.

**CORINNE BOTTONI**

## Saint-Cézaire-sur-Siagne : la stèle des Poilus restaurée



(Photo C.J.B.)

Après avoir réhabilité le monument aux Morts de la place Maure, Jean-Marie Rouvier et ses compagnons du patrimoine se sont attelés à la remise en état de celui du cimetière. Jean-Pierre Poisson, président du Souvenir Français et des Anciens Combattants du Village, a félicité cette équipe de bénévoles qui œuvre sans relâche pour restaurer un patrimoine vernaculaire, souvent non classé, ni même inscrit, mais qui témoigne de la vie de nos aînés. Une restauration intervenue à point nommé avant la cérémonie du centenaire de dimanche dernier.

**C.J.B.**

# Les Compagnons du Patrimoine

## DU PAYS DE GRASSE

10 Avenue du Docteur Belletrud- 06530 Peymeinade



En partenariat avec le **SOUVENIR FRANÇAIS**  
Délégation des Alpes-Maritimes